



Bulletin municipal

Editorial

En ce début de mandat, l'équipe municipale remercie toutes les Laëtiennes et tous les Laëtiens qui nous ont accordé leur confiance.

Pour réaliser les actions obligatoires (frais de fonctionnement) et les actions ponctuelles (investissements), la commune a besoin d'argent.

L'élaboration du budget est un acte fondamental :

Il autorise juridiquement la commune à percevoir des recettes et à engager des dépenses.

Il est un outil de contrôle qui permet de suivre la gestion communale.

Il y a obligation d'équilibrer les comptes.

D'où proviennent les recettes, pour le budget principal ?

Les recettes principales de la commune ont deux origines différentes :

1/ Les impôts locaux :

La taxe d'habitation due par tout locataire ou propriétaire demeurant au 1^{er} janvier de l'année sur la commune.

La taxe foncière sur le bâti payée par les propriétaires.

La taxe foncière sur le non bâti payée par les propriétaires de terrains sans construction.

Il est à remarquer que :

→ La taxe d'habitation finance la commune et l'intercommunalité.

→ La taxe foncière sur le bâti finance la commune et l'intercommunalité pour les 2/3 et le département pour 1/3.

2/ DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat :

Il est annoncé que cette dotation sera en diminution de 30 %, sur les trois prochaines années.

Il nous faudra donc maîtriser nos dépenses de fonctionnement, si nous voulons dégager de l'autofinancement pour les dépenses d'investissement.

Le budget de l'eau et assainissement, est un budget à part, dont les recettes proviennent du prix de vente du mètre/cube de l'eau et assainissement. Je rappelle que le prix du mètre/cube de l'eau et assainissement a été augmenté à compter du 1^{er} avril 2013.

En résumé, nos recettes vont diminuer, mais ne vivons pas dans la morosité, soyons confiants.

Cordialement

Chantal BEURIENNE

A nouvelle équipe, nouveau bulletin

Le Conseil Municipal issu des urnes à l'occasion des élections du 23 mars dernier a été très profondément renouvelé puisque seulement 3 de ses membres sur 15 faisaient partie de l'ancienne équipe.

La nouvelle équipe a souhaité marquer ce

changement en l'accompagnant d'un nouveau bulletin.

De plus la commune dispose depuis peu d'un blason qui a été élaboré par les services des Archives Départementales dont cela fait partie des prérogatives. Ce blason figure en haut de cette

page et sera progressivement introduit sur la plupart des documents municipaux. C'est un des moyens qui justifie un toilettage de la charte graphique qui prévaut sur les documents de la Mairie, en harmonie avec le look de son site internet.

Sommaire :

- ♦ *Editorial*
- ♦ *Les élections du 23 mars*
- ♦ *Comptes rendus des conseils municipaux*
- ♦ *La vie des associations*

Elections du 23 mars 2014

Les élections municipales et communautaires ont donné les résultats suivants:

Siègent au conseil municipal:

Chantal BEURIENNE, Maire

Jacques VAN BELLE, 1er Adjoint

Monique LAUNAY, 2ème Adjoint

James LE MOING, 3ème Adjoint

Nicole BEAUD'HUY

Joël PERSONYRE

Bruno GUERTON

Corinne POTHIER

Siègent à la Communauté de Communes:

Chantal BEURIENNE, titulaire

Jacques VAN BELLE, titulaire

Nicole BEAUD'HUY, suppléante



Elisabeth Echard LISA

David JOULIN

Nathalie Hascoat

Thierry LAVERTON

Gwenaëlle FAVIER

Joël CHASLINE

**Sylvie SIMON en remplacement de
Jean Paul Triffault démissionnaire**

Commissions extérieures

Syndicat du Nan: James Le Moing, Bruno Guerton

SIRTOMRA: Monique Launay, Nicole Beaud'huy (titulaires), Gwenaëlle Favier et Elisabeth Echard-Lisa (suppléantes)

Pays Forêt d'Orléans Val de Loire: Joël Chasline titulaire et Joël Personyre suppléant

Commissions communautaires

Les commissions de la Communauté de Communes de la Forêt ayant été ouvertes aux conseillers municipaux et pas seulement aux conseillers communautaires, la commune de St Lyé a décidé des participations suivantes à ces commissions :

Commission Aménagement et économie : Nicole Beaud'huy et Jacques Van Belle

Commission Services à la population : Monique Launay et Sylvie Simon

Commission Culture- Loisirs-Sport-Communication : Joël Personyre et Monique Launay

Commission Finances et Mutualisation : Chantal Beurienne et Nicole Beaud'huy

Commission Environnement- Voirie-Accessibilité-Transport : Joël Chasline et James Le Moing

Commission locale de transfert de Charges : Chantal Beurienne et Thierry Laverton

Commission Intercommunale pour l'accessibilité des PH : Monique Launay et Corinne Pothier

Commission d'Appels d'offres : Jacques Van Belle et Nicole Beaud'huy

Commissions municipales

Finances: Nicole Beaud'huy, Sylvie Simon, Joël Personyre, Bruno Guerton, Thierry Laverton

Impôts: tous les élus ainsi que: Nicole Gombault, Florence Boadi, Jean-Claude Gombault, Philippe Lesueur, Stéphane Belat, Hervé Joly, Michel Dousset, Bertrand Ferron, Didier Bouclet

Travaux: James Le Moing, Elisabeth Echard-Lisa, Nathalie Hascoat, Nicole Beaud'huy, Joël Chasline, Bruno Guerton

Urbanisme: Nathalie Hascoat, Nicole Beaud'huy, Joël Chasline, Bruno Guerton

Affaires scolaires: Corinne Pothier, Monique Launay, Gwenaëlle Favier

Caisse des écoles: Monique Launay, Corinne Pothier, Joël Personyre

Information / communication: Sylvie Simon, Monique Launay, Nicole Beaud'huy, Nathalie Hascoat, David Joulin, Joël Personyre

CCAS: Monique Launay, Elisabeth Echard-Lisa, Nixole Beaud'huy, Sylvie Simon, David Joulin

Loisirs / culture: Gwenaëlle Favier, Monique Launay, Elisabeth Echard-Lisa, Sylvie Simon, Joël Personyre, David Joulin, Corinne Pothier

Conseil des Jeunes: Corinne Pothier, Monique Launay, Gwenaëlle Favier, David Joulin, Bruno Guerton, Joël Personyre

Personnel: Nicole Beaud'huy, Elisabeth Echard-Lisa, James Le Moing

Environnement / maisons fleuries: Monique Launay, Sylvie Simon, Nicole Beaud'huy, Bruno Guerton

Sécurité: James Le Moing, Bruno Guerton

Défense: Thierry Laverton, Monique Launay

Cnas: Nicolas Thomas (personnel) et Elisabeth Echard-Lisa (élue)

Cimetière: James Le Moing, Corinne Pothier

Appels d'offres: Monique Launay, James Le Moing, Nicole Beaud'huy, Joël Chasline

Commission des salles: Thierry Laverton, Jacques Van Belle, James Le Moing, Monique Launay

Remarque: Le Maire et les adjoints sont membres de droit de toutes les commissions et y participent en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Rappel des permanences municipales

Horaires d'ouverture

Lundi de 10 h à 12 h

Mardi de 15 h à 19 h (permanence urbanisme)

Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 15 h à 18 h (permanence urbanisme)

Téléphone: 02 38 91 84 72

Fax: 02 38 91 86 44

Courriel:

maie.de.st.lye@wanadoo.fr

Site:

www.mairie-saint-lye-la-foret.fr

Comptes rendus de conseil municipal

Conseil municipal du 17 décembre 2013

Principales décisions de ce dernier conseil de l'année 2013:

1. Suite aux études comparatives menées par le cabinet IRH, celui-ci présente au Conseil la synthèse des réponses des entreprises à l'appel d'offre pour la future station d'épuration communale. A l'issue de cette présentation le Conseil désigne à l'unanimité la société WANGNER Assainissement pour le construction de cette station, pour un prix de 1.241.774,50 €HT
2. Fixe à 1% l'augmentation des tarifs de location des salles, des indemnités de gardiennage de l'église et de la participation à l'assainissement collectif

Conseil municipal du 25 février 2014

Au cours de cette séance, le Conseil:

1. Délibère sur la vente de la venelle à Mr VILAIN Jérôme pour en accepter le principe
2. Entend les conclusions et commentaires de Me Casadei sur la décision de la cour d'appel de Nantes dans l'affaire dite « du hangar »
3. Décide de déclencher une procédure de déclaration d'utilité publique si un accord n'est pas trouvé sur l'achat du terrain nécessaire à la construction de la nouvelle station d'épuration

Conseil municipal du 18 mars 2014

Le Conseil:

1. Approuve à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement
2. Décide à l'unanimité de se retirer de la compétence voirie de la CCF en ce qui concerne les voies communautaires
3. Décide de transférer l'ensemble des chemins d'exploitation à l'AFR
4. Ecoute Mr le Maire faire le point sur « l'affaire du hangar Baranger » et décide de faire appel de la décision de la cour d'appel de Nantes et d'aller en cassation
5. Prend connaissance des travaux à effectuer sur le château d'eau

Conseil municipal du 28 mars 2014 consacré à l'élection du Maire et des Adjoint

Conseil municipal du 15 avril 2014

Séance consacrée à la fixation des indemnités du maire et des adjoints qui sont inchangées et donc reconduites telles quelles depuis les élections de 2008:

Soient, pour le Maire 1180,58 € et pour les adjoints 462,97 € (nets de charges)

Conseil municipal du 23 avril 2014

Le Conseil:

- Par 6 voix contre 4 et 5 abstentions, décide de ne pas participer au financement d'une classe de découverte pour deux enfants de St Lyé non scolarisés sur la commune.
- Maintient inchangés les taux d'imposition de la fiscalité locale directe, à savoir: 11,33% pour la taxe d'habitation, 18,69 % la taxe foncière (bâti) et 43,57 % sur le non bâti
- Vote le budget primitif pour la commune (principal) qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 523 989,32 euros en section d'investissement (reste à réaliser de 76 989, 57 et propositions nouvelles pour 446 999,80) et à 741 604 euros pour la section fonctionnement. Pour le budget de l'eau et l'assainissement, la section d'exploitation ressort à 250 808 euros, dont 135 175 euros d'autofinancement au profit de la section d'investissement qui atteint 250 962 euros en incluant 135 175 euros précédents.

Conseil municipal du 6 mai 2014

Le Conseil:

- Donne délégation à Madame Le Maire pour signer avec l'entreprise WANGNER le marché de la future station d'épuration
- Ainsi que pour l'achat d'une tondeuse John Deere pour l'entretien des espaces verts de la commune
- Décide de vendre la venelle située le long de la parcelle 417 conjointement aux deux acheteurs qui en ont demandé l'attribution, au prix de 150 € le mètre carré. à charge pour eux de payer les frais (notaire, géomètre)

Rappel: Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité sur le site web de Saint Lyé La Forêt à l'adresse suivante: <http://www.mairie-saint-lye-la-foret.fr/spip.php?article49>

La vie des associations

APENO

APENO (Association de Protection de l'Environnement et des Nappes phréatiques de l'Orléanais) .

Le 5 avril 2014 nous avons organisé une conférence sur le thème :

« QUELLE EAU SOUS NOS PIEDS ? »

Exposé par un hydrogéologue avec projections, suivi d'une séance questions-réponses.

Le public a été intéressé et a apprécié.

Les 62 personnes de l'assistance ont été rassurées sur la qualité de l'eau qui paraît satisfaisante à Saint Lyé.

L'APENO y veille.

Le samedi 26 avril 2014, en partenariat avec le SIRTOMRA, nous avons organisé un ramassage de déchets sauvages aux abords des routes et parkings de notre commune. Une quinzaine de bénévoles de l'association ont participé.

Résultat : 220 kg de déchets : plastique, verre ; canettes, roues de voitures montées, bidons d'huile etc... ont été ramassés.

Constat navrant du manque de respect de la nature et de l'environnement.



Tennis de table

Comme chaque année à la Pentecôte, soit le dimanche 08 juin, l'Association Sportive de Tennis de Table de Saint-Lyé la Forêt organise son vide-greniers.

Les emplacements de 6m sur 4, d'un coût de 10 €, sont à réserver au 06-03-17-38-67. La mise en place s'effectue de 06h à 08h. Restauration sur place.

L'Echo de la Forêt :

1^{er} Semestre 2014

L'Assemblée Générale de votre batterie fanfare «l'écho de la forêt» a eu lieu le dimanche 12 janvier à la salle polyvalente de Saint Lyé.

Au cours de celle-ci, le bilan financier de l'association a été présenté par la trésorière Nadine Toupance, et a été approuvé à l'unanimité, puis Catherine Aléonard, secrétaire, est revenue sur le rapport d'activité qui a été l'occasion de dresser le bilan des sorties de l'année écoulée qui ont été au nombre de 21 dont 3 en dehors du département.

L'association a aussi organisé en 2013 un concours de chaloupée et une sortie cabaret. Il est à noter qu'il n'y aura pas de concours de Chaloupée en 2014 faute de salle disponible sur Saint Lyé en octobre 2014.

Au cours de cette AG, il y a eu 5 médaillés qui ont été récompensés pour leur assiduité au sein de la batterie fanfare, ainsi Daniel Bercher, André Barré et Christian Coutant ont été décorés pour 40 ans de musique, Guillaume Barré pour 10 ans et Alain Toupance pour 35 ans de chef de musique.

Les membres de la batterie fanfare qui sont au nombre de 75 dont 30 musiciens ont procédé à l'élection du conseil d'administration, vous trouverez ci-dessous les élus pour 3 ans :

Président : Frédéric TESSIER

Vice-Président & Chef de musique : Alain TOUPANCE

Trésorière : Nadine TOUPANCE

Trésorière-Adjointe : Sandrine BOURG

Secrétaire : Catherine ALÉONARD

Chef Tambour : Eric BARRÉ

Sous-Chef de Musique : Michel TOUPANCE

Membres : Daniel BERCHER

Patricia THOMAS

Hélène TESSIER

Le 1^{er} mars dernier, l'Echo de la Forêt a participé à un concert avec la chorale de Santeau « La Santolène » et les trompes de cavalerie de Pithiviers « L'Alouette » au profit de l'association « Ensemble pour la vie, courir pour Curie » Nous vous remercions encore pour votre présence et vos dons en nombres pour aider la recherche. Une expérience à renouveler, pourquoi pas en 2015 ?

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre notre actualité sur le net à l'adresse suivante :

<http://mapage.noos.fr/echodelaforet> et que vous pouvez contacter notre chef au **02 38 91 85 13** ou notre secrétaire au **02 45 23 00 24** et par courriel à l'adresse suivante : echodelaforet@noos.fr.



Accueil périscolaire et de loisirs Les Joyeux Lutins Sortie de fin d'année et mois d'août

Les vacances d'été arrivent à grand pas et cette année encore les enfants ne risquent pas de s'ennuyer!

Ci-joint le programme du mois d'août



Les inscriptions se font du **05 au 16 mai** de 16h30 à 19h à l'accueil de loisirs.

Nous accueillons tous les enfants âgés de **3 à 11 ans de 7h à 19h**

Afin de connaître votre tarif merci de vous munir de votre numéro allocataire lors de l'inscription

Un dossier vous sera remis et il faudra nous le rendre complet avant le 27 juin.

Programme août 2014



Cette année nous vous proposons d'emmener vos enfants voir l'obéissance en mode vacances au camping!
Vous partirez du lundi 04 août au vendredi 08 août soit **5 jours / 4 nuits**



Ouvert à tous les enfants de 4 à 11 ans
Attention: places limitées à 15 enfants

Tarif: 150€
Flexibilité de paiement en 3 fois
Diplôme par chaque enfant, chaque vacances en mer

Du 11 au 14 août

La faune et la flore			
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Jardinage	Journée au Parc Floral Petite pique-nique	Jardinage	Piscine

Les jeux d'hier et d'aujourd'hui

Du 18 au 22 août				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Jeux d'hier (fabrication et jeux)	Piscine	Jeu d'hier revisité Après midi avec les dinos	Journée à Guédelon au chateau médiéval Pique-nique	Album souvenir jeux



Pour célébrer l'été, les enfants feront un retour en arrière dans les années de leurs parents afin de vous proposer une fois de plus un magnifique spectacle!! Alors venez nombreux chanter et danser avec nous le vendredi à 18h à la salle Rive du Non.

SORTIE DE FIN D'ANNEE



Sortie de fin d'année: MERCREDI 11 JUIN

Pour sa dernière sortie avant les vacances estivales, les Joyeux Lutins vous proposent d'emmener vos enfants découvrir le Parc Astérix!

TARIF: 16.35€

Prévoir le pique-nique
petite bouteille d'eau obligatoire et sac à dos adapté à l'enfant

Inscription avant le 15 mai obligatoirement

Encore une année scolaire qui s'achève...

Afin de la clôturer en beauté nous avons décidé d'emmener vos enfants au Parc Astérix!

En ce qui concerne la rentrée scolaire 2014/2015, vous pourrez venir récupérer les dossiers d'inscription à partir de la semaine 21 (19 mai) et il faudra nous les rendre complet avant le 27 juin.

Assemblée générale et pot de la rentrée le vendredi 19 septembre à 19h

Les Aînés de la Forêt

JANVIER 2014 A AVRIL 2014

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 25 janvier à la salle polyvalente, un moment privilégié pour notre association. Lors de cette assemblée générale, le trésorier Mme Merlet Jeanine a donné sa démission pour des raisons de santé. A été élue trésorier Mme Lesueur Marie-Madeleine.

ATELIERS CULINAIRES de janvier à avril

Tous les mois, 2 groupes de 9 personnes suivent les cours d'art culinaire avec pour chef de cuisine Claudine Nicolas qui nous apporte toute son expérience. Pour finir cette matinée, nous nous retrouvons pour déguster le menu que nous avons élaboré.

PEINTURE SUR SABLE

Le jeudi 20 avril a eu lieu, un cours de peinture sur sable avec Agnès notre animatrice. Les adhérentes

ont effectué divers dessins selon leur imagination. A la fin du cours, chacun est reparti avec son esquisse.

SORTIE BOWLING

En février, une nouvelle sortie a été mise en place, une sortie au bowling de Saran le 1er lundi de chaque mois.

Dès le début, cette nouvelle activité a conquis un certain nombre d'adhérents qui n'oublient pas le rendez-vous pour le mois suivant.

PATCHWORK

Cette activité manuelle est toujours en place depuis l'année dernière.

Nous avons rendez-vous une fois par mois chez Dominique qui nous apporte toute son expérience.

Les résultats sont toujours surprenants et étonnants.

Les Aînés de la Forêt (suite)

VOYAGE AVEC L'UNION DEPARTEMENTALE

Cette année, le club avait prévu une sortie organisée par l'Union Départementale des Aînés Ruraux du Loiret . Le choix s'est porté sur une sortie à Paris, le matin Musée Grévin, restaurant et l'après-midi le Caveau de la République. Les 22 adhérents qui ont participé ont été satisfaits de leur journée.

REPAS A THEME

Le succès des repas à thèmes a une nouvelle fois été très apprécié. Ce repas a été préparé par le traiteur M. Jannequin de Chevilly. Pour ajouter à cette journée un peu d'originalité , il avait été prévu de ce costumé, et surprise, une bonne partie des adhérents avait sortie de ses malles de superbes tenues. A recommencer.

ATELIER MODELAGE

Ce nouvel atelier modelage a débuté en février. 2 groupes de 5 à 6 personnes y participent 2 fois par mois. Notre animateur Jean-Philippe propose ces cours bénévolement. Nous avons des Laëtiens et Laëtiennes qui ont beaucoup du talent.

SORTIE DIAMANT BLEU

Le jeudi 10 avril, une sortie " Au Cabaret le Diamant Bleu "a été organisée par le club. Nous étions 38 adhérents inscrits pour cette sortie. Cette sortie a permis de regrouper un maximum de personnes, afin que tous les adhérents puissent profiter de cette journée. Le déplacement s'est effectué par covoiturage.



DATES A RETENIR

- atelier culinaire : les 5 et 10 juin
- mercredi 2 juillet: barbecue
- mercredi 9 juillet: loto avec les enfants du centre de loisirs ASCL
- atelier culinaire: jeudi 10 juillet "Les hommes aux Fourneaux"